

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement  
Hauts-de-France

Service Information  
Développement Durable  
Évaluation environnementale

Affaire suivie par :  
Jean-Noël SAUSSOL  
Tél : 03 20 40 43 46

Courriel : [jean-noel.saussol@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jean-noel.saussol@developpement-durable.gouv.fr)

Lille, le **18 JUIL. 2017**

Le préfet de région

à

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 09

Objet : Projet de dragage et rejets des produits de dragage du port de Calais déposé par le  
Conseil Régional des Hauts-de-France – direction de la mer, des ports et du littoral

**Information sur avis tacite de l'autorité environnementale**

Réf : N° d'enregistrement Garance : 2017-1662

Le 10 avril 2017, l'autorité environnementale a été saisie d'une demande d'avis sur l'étude  
d'impact du projet de dragage et de rejets des produits de dragage du port de Calais porté par  
le Conseil régional des Hauts-de-France.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observations émises par l'autorité  
environnementale sur le projet dans le délai de deux mois suivant la saisine. En application de  
l'article R122-7 du code de l'environnement, il sera joint au dossier d'enquête publique ou, le  
cas échéant, à la procédure équivalente de consultation du public.

Cette information sera publiée sur le site internet de la DREAL Hauts-de-France.

Pour le préfet et par délégation,  
l'adjoint à la secrétaire générale  
pour les affaires régionales



Patrick DAVID

Copie à : M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais